

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 13/ 12 / 2016

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / G.Bouat/ B.Buosi / D. Guillard / D. Marchal / C. Maugiron

Excusés : J. Chambard / M. Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

ATTENTION : Un certain nombre de feuilles ou de résultats via la FMI, sont non transmis au district dans les délais. Veuillez noter que chaque feuille de match en retard entraine une amende. Merci d'être plus vigilant.

Utilisation de Footclubs pour la saisie des plannings :

Suite à la présentation faite à l'AG de l'utilisation de footclubs pour la saisie des plannings, certains clubs se sont approprié l'outil. Par contre il est constaté que dans de nombreux cas le club adverse interrogé ne répond pas. La commission demande au club de répondre afin de confirmer la prise d'information, même si son accord n'est pas nécessaire

La commission profite du rappel de ces informations pour signaler que plusieurs demandes de clubs sont en cours et restent sans réponse. Il est demandé aux clubs adversaires des clubs demandeurs de répondre dans les meilleurs délais. Liste non exhaustive de clubs concernés pour donner leur réponse : St Georges de Commiers, Martinerois, Crolles, Varèze, Villeneuve, Rochetoirin

Nous rappelons aux clubs que les plannings des matchs doivent nous parvenir à N-1 et qu'en cas de litige sur l'heure de la rencontre, l'horaire officiel sera celui figurant sur le site du district.

Plannings arrivés tardivement non saisis : Nivolas, Saint André le Gaz et Saint Siméon.

U10 U10/U11 U 11

Reprise des plateaux le 11 Février.

Vous êtes priés de faire part de vos demandes (changement d'U10 en U11 inscription d'équipes supplémentaires ou suppression d'équipes etc.) **IMPERATIVEMENT pour le 12 Janvier 2017.**

U13

Courrier de Grésivaudan : L'amende concernée n'est pas pour le challenge Festival National, mais concerne votre équipe 2 (en challenge Festival Isère), qui recevait Villeneuve. Pour ce match, nous n'avons, ni feuille de match, ni feuille de défi jonglage

Reprogrammation au 18/02/2017:

Promotion excellence A: VALLEE GRESSE / GF38 3

1ere Division C : VALLEE GRESSE 2 / ASIEG

1ere Division D : SEYSSINET 4 / DEUX ROCHERS 3

2eme Division M : VALLEE HIEN 2 / VAREZE 2

U15 A 8

Pour la programmation de la 2ème phase il est demandé aux clubs de VEZERONCE-HUERT, MOIRANS et MARTINEROIS de confirmer leur inscription pour le 03/01/2017

Responsable : DAN MARCHAL Tél : 0624792638

U15

Courrier : MANIVAL dossier transmis à la commission des règlements du match FC2A / MANIVAL2

Reprogrammation des matchs :

1°Division C J1 : SEYSSINET4 /ECHIROLLES4 est reprogrammé au 15 /04/2017

J5 : BOURG D'OISANS/PIERRE CHATEL est reprogrammé au 15 /04/2017

Responsable : DAN MARCHAL Tél : 0624792638

U17

Promotion d'Excellence Poule A

Journée 12 du 10/12 Formafoot Bievre Valloire / Jarrie Champ, le club de Jarrie Champ nous signalant son forfait pour ce match

Journée 7 du 12/11/16, match St André le Gaz / Gpt Isère Rhodanienne: Suite à un échange de courriers, l'arbitre de la rencontre a confirmé à la commission éthique, le déroulement de la rencontre et le score de la rencontre. St André le Gaz gagne 4 à 0 contre Gpt Isère Rhodanienne

MOS 3Rivières : la reprise du championnat 1^{er} division poule D est le 11/02/17 et non en Mars 2017. Pour information, la coupe de l'Isère et la coupe Repêchage sont programmées le 05/02/17, le club de Villefontaine a un match programmé le 28/01/17 contre Isère Rhodanienne et ce même club a un match de retard le 21/01/17

Le match Villefontaine / Mos 3Rivières 2 reste programmé au 21/01/17

U19

Le 2° Tour de la coupe de l'Isère est consultable sur le site. Matches programmés le 28 Janvier

SENIORS

4° Div A : Bourg d'Oisans disputant un tour de cadrage du challenge A. Dominguez ce dimanche 18 Décembre, la rencontre Turquoise Grenoble / Bourg d'Oisans est reportée au 26/02/17

Challenge A. Dominguez : Suite à accord des clubs, la rencontre Gières 2/ UO Portugal SMH 2 est avancée au samedi 17/12 à 18H00

Les Co- Présidents

L.Mazzoleni / F. Agaci